

se forme en comité général pour prendre en considération le rappel des lois de navigation.

M. F. O'Connor a donné avis qu'il demandera la nomination d'un comité spécial pour considérer l'acte d'union de l'Angleterre et de l'Irlande dans le but de demander le rappel de cet acte.

Il paraît qu'en Angleterre comme en Canada, on se plaint de la longueur des discours parlementaires. M. Gibson, dans la chambre des communes, a proposé de fixer à une heure la durée de chaque discours, excepté dans des cas particuliers.

Cette proposition n'a pas reçu un accueil bien favorable et a été rejetée par 96 contre 62.

Le bill pour suspendre l'hubens corpus en Irlande a été reçu; pour la réception de ce bill, 221; contre 18.

Sur R. Inglis de fanatisme célébré à mis devant les Communes une plainte contre Lord Clarendon et le Comte Grey; contre le premier, pour avoir certifié au secrétaire colonial une lettre suggérant la convenance de reconnaître le rang des évêques catholiques romains des colonies; et contre le second, pour avoir donné suite à cette suggestion.

Lord John Russell a justifié la conduite de Lord Clarendon et du comte Grey en cette occasion.

Danemark.—Une escarmouche a eu lieu le 21 janvier entre un corps de troupes danoises et quelques soldats du gouvernement provisoire de Holstein. Les danois ont été battus. On parle d'une proposition pour prolonger l'armistice.

Allemagne.—L'assemblée de Francfort est toujours occupée à discuter la constitution de l'empire allemand.

PRUSSE.—Le résultat officiel des élections n'est pas encore connu. L'opposition prétend avoir obtenu la majorité que les conservateurs revendiquent. Quelques uns des plus furieux démocrates ont été rejetés de la liste des électeurs.

Waldék est du nombre des candidats malheureux. Les membres de la chambre haute sont en grande majorité conservateurs.

Le ministère prussien a publié une note dans laquelle il déclare que le roi de Prusse n'acceptera aucune offre qui pourra lui être faite par le gouvernement central, que du consentement des autres puissances.

AUTRICHE.—Les troupes impériales poursuivent leurs succès et en Hongrie. On disait que la diète hongroise avait ordonné la dissolution de l'armée des insurgents.

ITALIE.—Le gouvernement romain a proclamé le 16 janvier, la convocation de l'assemblée constituante italienne pour le 5 février.

Le souverain Pontife est toujours à Gaète.

C'est avec douleur que nous faisons part à nos lecteurs de la mort de M. l'abbé Louis Antoine Montminy, curé de St. Gervais, décédé subitement mercredi soir.

Ce monsieur éminemment recommandable par ses talents, sa piété et ses vertus sacerdotales emporta avec lui dans la tombe l'affection et la vénération de ses paroissiens dont il était à la fois le pasteur et le père et au total car desquels il a constamment eu l'yeux fixés et ses veilles. Sa sépulture aura lieu samedi matin, à St. Gervais. M. Montminy appartenait à la Congrégation de Notre-Dame et à la Société des trois Messes.

Nous avons eu hier matin une pluie qui jointe au doux temps que nous éprouvons depuis quelques jours, rendait le pont impraticable aux piétons. Aujourd'hui le temps est redevenu et prépare une belle glace pour les patineurs et les chaloupes à patins.

On disait hier que le pont de glace était parti depuis le bout de l'Isle d'Orléans en descendant vers le bas du fleuve. Il n'en est rien; il s'étend encore jusqu'à St. Laurent.

Il a été construit à New-York 1190 maisons dans le cours de l'an 1848.

Un ouvrier de Boston, du nom de Lerow, a construit une machine avec laquelle on peut coudre une verge à la minute. C'est une bonne nouvelle pour les tailleurs.

La lecture de M. Téléphore Fournier qui n'a pu avoir lieu hier, se fera demain soir à sept heures et demie.

BONS PROVINCIAUX.—Le montant des bons provinciaux, actuellement en circulation, se monte à 299,979.

RETRAITE.—Les Irlandais catholiques de Montréal viennent de terminer en foule une retraite spirituelle. C'est Mgr. Phelan de Kingston qui en a fait la clôture.

UN EXILÉ.—Mr. Lyon Mackenzie est de retour à Montréal, depuis samedi.

UNE TRISTE TRAVERSÉE.—Le navire anglais *Cambrin*, allant de Londonderry à New-York, a relâché lundi, en détresse, à l'embouchure de la Delaware, ayant treize semaines de mer. Ses vivres et sa provision d'eau étaient presque complètement épuisés. Cinquante-cinq de ses passagers sont morts durant le voyage, et sept autres ont été enterrés quelques heures après son arrivée.

LA CAISSE D'ÉPARGNES A NEW-YORK.—La caisse d'épargnes de Chambray street vient de soumettre au conseil municipal le relevé de sa situation. Durant l'année 1848, il y a été reçu \$1,735,783, de 26,978 déposants, parmi lesquels on compte 2,513 femmes. Les remboursements se

sont élevés à \$1,933,592. La moyenne des sommes déposées est de dix à vingt dollars. Depuis la fondation de cette institution, en 1819, le total des dépôts s'est élevé à \$28,695,698, dont il a été remboursé \$26,250,693. En y comprenant les intérêts, la caisse se trouve aujourd'hui devoir à ses déposants une somme de \$5,759,344. (Courrier, E. U.)

UNE CITÉ INCONNUE.—Une ville antique vient d'être découverte dans l'Asie Mineure par un agent subalterne. Elle est située sur les confins des royaumes de Pont, de Cappadoce et de Gallicie. On y trouve sept temples et plus de deux cents maisons debout, quoiqu'à moitié ruinées. Le docteur Brenner, qui a visité ces édifices, n'y a jusqu'à présent trouvé aucune inscription ni aucun bas-relief qui puissent mettre sur la trace du nom ou de l'histoire de cette ville, située au milieu d'excavations considérables, où jamais voyageur ne s'était aventuré. (Idem.)

ACCIDENT.—On dit que mercredi les troupes ont été sur la glace s'exercer au tir, avec quelques pièces de gros calibre. Le lendemain, un jeune homme du nom de St. Jean (le *Herald* dit que c'est Narcisse St. Jean), ayant trouvé une bombe qui n'avait pas fait explosion, l'emporta chez sa mère, et la mit près du poêle pour faire fondre la glace qui la couvrait en partie. Trouvant que le dégel se faisait trop lentement, St. Jean fit rougir une broche de fer qu'il finit par faire pénétrer dans l'orifice de la bombe, qui fit une explosion terrible. Le jeune St. Jean a eu la main gauche emportée, ainsi que trois doigts de la main droite, outre une large blessure à la jambe et quelques plus légères blessures à la figure; il a été transporté à l'hôpital; on dit qu'il a de grandes chances de se rétablir bientôt. C'est là un accident qui devra servir de leçon et pour ceux qui tirent à bombes et pour ceux qui en ramassent. (Mélanges.)

Chemin de Fer de Québec à Halifax.

A une assemblée publique des habitants de la paroisse de Saint Thomas, et du Village de Montmagny, dans le comté de l'Islet, tenue ce jour, après Vêpres, dans la salle publique du Presbytère de cette Paroisse.

Louis Fournier, Ecuier, Maire du Village, fut nommé Président, et James Smith, Ecuier, fut prié d'agir comme Secrétaire.

Après que Mr. le Président eut expliqué le but de l'assemblée, James Smith, Joseph David Lépine, et William Patton, Ecuiers, adressèrent la parole à l'assemblée, et les résolutions suivantes furent agréées à l'unanimité.

Sur motion de Louis Couillard Dupuis, Ecuier, secondé par Mr. Paschal Dubé.

Résolu 1o. Que les Habitants de cette localité apprécient les avantages que cette Province ainsi que le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle Ecosse retireront d'un chemin de fer de Québec à Halifax, qui les fera, pour ainsi dire entre eux, facilitera leurs transactions commerciales en les plaçant à une journée environ de distance, qui leur donnera la facilité de communiquer promptement et dans toutes les saisons de l'année avec l'Angleterre et les autres pays de l'Europe, avantages dont la privation actuelle arrête le commerce et l'activité de ces Provinces, pendant six mois de l'année, et accroit en proportion la misère qui pèse avec tant de force sur ses habitants.

Sur motion de Prudent Têtu, Ecuier, secondé par François Xavier Gendreau, Ecuier, Résolu 2o. Que l'exécution de cette entreprise en offrant du travail à la classe ouvrière et souffrante, et renaissant la circulation des capitaux dans toutes les classes de la population, arrêtera l'émigration, qui déjà avec une effrayante rapidité, abandonne un pays nouveau et fertile, pour chercher des moyens d'existence sur un sol souvent moins avantageux que celui qu'ils ont quitté.

Sur motion de Mr. François Moreau secondé par Mr. Lazare Jouxas.

Résolu 3o. Que l'Angleterre disposée à favoriser cette entreprise en émettant utile à ses Provinces, mérite la reconnaissance de ses habitants, et tout l'appui qu'elles peuvent lui donner dans leur position actuelle.

Sur motion de Joseph David Lépine, Ecuier, secondé par le Major Jean Bte. Couillard Dupuis.

Résolu 4o. Que le Bas-Canada auquel on a dénié depuis si long-temps toute justice dans la distribution des deniers publics, a droit d'attendre, et attend d'un gouvernement juste et libéral, sa part de

l'appui nécessaire pour obtenir la mise à exécution de cet utile projet, et qu'il semble presque impossible qu'un gouvernement équitable, puisse tarder plus long-temps à accorder au Bas-Canada la protection à laquelle il a un si juste droit.

Sur motion de Mr. Joseph Fiset secondé par François Fournier, Ecuier.

Résolu 5o. Que les propriétaires de cette Paroisse apprécient les avantages qu'ils doivent individuellement retirer de cette voie de communication prompte et facile, montreront des dispositions généreuses, lors de la construction de ce chemin, qu'ils désirent si ardemment.

Sur motion de M. David Talbot, secondé par Magloire Têtu, éer.

Résolu 6o. Qu'un comité de huit membres soit nommé pour dresser une requête, basée sur les résolutions passées à cette assemblée, aux trois branches de la législature, et la faire signer immédiatement.

L'assemblée procéda immédiatement à la nomination du comité, et Messieurs James Smith, Jos. D. Lépine, Dr. Beaubien, W. Patton, Louis Fournier, François Fournier, Magloire Têtu, Louis Couillard Dupuis et David Talbot, furent nommés, pour composer le dit comité.

Après quoi l'assemblée vota des remerciements au Président, pour la manière habile avec laquelle il avait présidé cette assemblée, et au Secrétaire.

Louis FOURNIER, Président.

James SMITH, Secrétaire.

Saint Thomas, 25 février 1849.

N. B.—Messieurs les Rédacteurs du *Canadien* et du *Journal de Québec*, sont priés de vouloir bien reproduire ce qui précède dans leurs journaux respectifs.

Cours populaire de Chimie.

A la demande d'un grand nombre de personnes, le soussigné donnera un

COURS POPULAIRE DE CHIMIE

durant lequel seront exposés par une série d'expériences nombreuses et des explications mises à la portée de tout le monde, les faits les plus curieux, les plus utiles et les plus intéressants de cette science.

Le cours consistera en huit ou dix séances qui auront lieu le LUNDI soir, à sept heures et demie.

L'objet du soussigné étant simplement de répandre des connaissances agréables et utiles pour l'ouvrier comme pour l'homme de profession, tout en recouvrant les dépenses inévitables, le prix l'entrée ne sera pour tout le cours que d'UNE PIASTRE (pour un monsieur et une dame.) 15 sous par personne par séance.

Des billets sont déposés au bureau du *Canadien* et chez le gardien de l'Institut Canadien. Il sera donné avis de l'ouverture du cours.

N. AUBIN, Québec, 14 février, 1849.

A VENDRE.
700 QUARTS de FLEUR exarçinée supérieure, Port Hope Mill Brand.
W. Hamilton, No. 63, rue St. Pierre, Québec 15 décembre 1848.

BUREAU DU PRET AUX INCENDIES.
Chambre d'Assemblée, 14 Nov. 1848.

Avis est par le présent donné qu'une année d'intérêt à raison de quatre par cent sur les débiteurs du Gouvernement livrés aux Incendies, le 1er Décembre 1847, échera le 1er Décembre prochain.

Les intéressés sont requis de déposer le montant de l'intérêt qui sera alors dû, au crédit du Receveur Général, soit dans la Banque de Montréal, soit dans la Banque Britannique en cette Ville, sur quoi le Caisier ou compteur de la Banque leur livrera un certificat en double; l'un de ces certificats devra être présenté au soussigné et les parties respectivement énoncées à ce Bureau par le Receveur Général.

FFLIX GLACKEMEYER.

ETUDE DE NOTAIRE.
Le soussigné, tenu depuis quelque temps hors de cette ville à l'honneur d'annoncer qu'il a repris l'exercice de sa profession en son bureau actuel, Rue d'Argillon, porte voisine de M. P. Gauvreau, Architecte faubourg St. Jean.

EUGÈNE LÉCUYER, Québec, 12 Janvier 1848.

Maitre d'École demandé.

On a besoin immédiatement d'un INSTITUTEUR, pour la paroisse de Beaumont, s'adresser à

Cts. L. TELLIER, éer. Beaumont, 19 fev. 1849. Président.

A LOUER,
D'ici le 1er Mai prochain, le Magasin No. 16 Rue Sous-le-Fort, Basse-Ville. S'adresser à P. V. BOUCHARD, Québec 17 janvier 1849.

RACINES BULBEUSES
de l'établissement de H. Lange et Fils, HARLEM, HOLLANDE.
CONSISTANT en Hyacinthes, Tulipes, Safran, Narcisses, etc.
A VENDRE A TRES BONS PRIX, par J. NUSSON.
Québec, 20 décembre, 1848

ASSOCIATION POUR LA COLONISATION DES TOWNSHIPS DU DISTRICT DE QUÉBEC.
L'ASSOCIATION a établi son Bureau en l'Église de St. J. B. A. CHARTIER, Notaire, en la Bas-Ville de Québec, dans l'Ancien Couvent.
N. B.—Le Bureau est ouvert tous les jours ouvrables de deux heures P. M. à cinq heures J. B. A. CHARTIER, Secrétaire.
Québec, 17 juillet 1848.

Rue } P. V. BOUCHARD, } Rue
Sous-le-Fort } Basse-Ville, } Sous-le-Fort
Basse-Ville, } Basse-Ville, }

OFFRE en vente à ses magasins, rue Sous-le-Fort, Basse-Ville, un assortiment complet de **HAUTES PASTES**, telle que Blouses, Culottes, Vestes, Chemises, Caleçons, etc., etc., une quantité de Valises et de Porte-Manteaux, etc.

—AVEC—
Un assortiment varié de draps fins et superfins pour redingotes et pour manteaux, casimirs, pantalons de vestes, casques, casquettes en pelletteries, gants, mitaines, etc.

—AUSSI—
600 paires de souliers d'original unis et brodés. 600 paires de Caracettes, etc.
Le tout à vendre à bas prix pour de l'argent comptant.
Québec, 20 novembre 1848.

ALEX. LAFRANCE.

RUE ST. JEAN, HAUTE-VILLE, QUÉBEC.

PREND la liberté d'offrir ses meilleures recommandations aux Messieurs du Clergé et au Public en général, pour l'encouragement libéral qu'il a reçu d'eux comme RELIEUR et les formes qu'il continue d'exercer l'art du Relieur dans toutes ses diverses branches, dans la maison de M. Viller, Haute-Ville de Québec, rue St. Jean vis-à-vis du magasin de M. Moodie. Tous les ordres dont on voudra l'honneur, laissés chez lui ou au magasin de M. J. O. CORMAZIN, seront exécutés avec soin, élégance, promptitude et à des prix modérés.
Québec, 11 Aout 1848.

REPERTOIRE NATIONAL.
Ceux qui désirent souscrire doivent s'adresser chez les principaux libraires du Canada, ou à Mr. M. P. VÉZINA, agent.
Québec; 15 Sept. 1858.

ETABLISSEMENT CANADIEN.

SPÉCIALITÉ
Pour les Chaussures des
DAMES & MESSIEURS.

BOTTES VERNIS,
Bottes & Bottines de Drap,
PATRONS ÉLEGANTS.

ETIENNE ALAIN,

CORDONNIER,

Grande Rue du Faubourg St. Jean.

PREND la liberté d'informer le public et ses nombreuses pratiques en particulier, qu'il est résolu de vendre à des prix très réduits. Il aura toujours en mains ce qu'il y a de meilleur et de plus élégant dans la confection.

Bottes et demi-bottes en Veau français, anglais et canadien; Veau français vernis, Strudel et Drap de toutes couleurs. Bottines, Escarpins, Pantalons, etc.
Bottines et Souliers en Prunel, pour dames et enfants, en cuir à patente, etc., sur patrons nouveaux et gracieux.

N. B.—Il a constamment en mains un assortiment très étendu de **CHAUSSURES DE CAOUTCHOUC**, pour Dames et Messieurs.
Québec, 9 Février, 1849.

Compétition Extraordinaire

LES Chefs de maisons et les personnes économiques, qui désirent acheter des produits de laine, sous les termes les plus avantageux, sont respectueusement invités à s'adresser à

L'ETABLISSEMENT EN GROS ET EN DETAIL

DE COTON, LAINE, DE DRAP ET DE MERGERIE

N. O. 5, RUE ST. JEAN.

Le Soussigné informe qu'il est déterminé à vendre son fond de marchandises à une perte de 25 par 100 sur le prix courant, comme il doit s'engager dans un nouveau commerce au printemps. Ce fond est trop étendu pour énumérer ses différents degrés et qualités; le public est en conséquence prié de venir et de se satisfaire par l'examen. Tout merveilleux qu'aient été les marchés faits dans cet établissement depuis deux ans, ceux de la troisième année, ne seront nullement inférieurs tant pour la variété et l'éclat que pour le bon marché; les marchandises sont parfaitement convenables pour la saison. Nos journaux de Québec fournissent d'avertissements—chroniques connues dans le monde commercial sous le nom de *chaubatisse*.—De cette manière certains individus tâchent d'en imposer au public; on s'en est vu comme d'un moyen artificiel; pour tromper le public et on engage souvent les acheteurs à livrer leur argent avec désavantage; le propriétaire de cet établissement avertit cependant le public de ne pas acheter avant d'arrêter au No. 5, Rue St. Jean où il n'y a aucun effet qui ne puissent être soumis au plus strict examen.

B. MEEHAN.

On voudra bien remarquer le No. 5, rue St. Jean, vis-à-vis l'épicerie de M. Hill.

Québec, 22 Décembre, 1849.

ACADÉMIE de Berthier.

DISTRICT DE MONTRÉAL.

CETTE Institution est maintenant ouverte aux Élèves, sous des Clercs de St. Vioth. On y enseignera sur un plan très méthodique les matières suivantes:

La doctrine chrétienne, la lecture française, anglaise, l'arithmétique, les éléments et la syntaxe des deux langues, l'histoire sainte et l'histoire profane (celle-ci renferme l'histoire du Canada), la géographie, l'histoire d'Angleterre, etc., etc., la géométrie, la trigonométrie, l'algèbre, le dessin linéaire, la tenue des livres tout dans les deux langues.

Le règlement du local ne permet pas, pour cette année, d'enseigner plus de branches d'instruction, mais l'an prochain l'établissement sera sur le même pied que les collèges de cette province.

CORPORAUX:
Logement et enseignement 5s. par mois, sur tous les élèves étrangers à la paroisse, couchent à l'Académie.

PROFESSEURS:
A. Fayard, cathédriste formé, directeur.
L. G. Langlois, cathédristes mineurs.
J. Gardiner, professeur d'Anglais.
Enseignement 2s. 6d.
N. B. Cet établissement est sous la surveillance et le patronage du très-Monsieur Gagnon, archiprêtre et curé de la dite paroisse.
Berthier, 8 novembre 1848.

ALMANACH METROPOLITAIN

de Québec, de 1849.

(Grand in-12, de 108 pages.)

CONTENANT la liste des électeurs des diocèses de Québec, Montréal, Kingston, Toronto, Bytown, du Nord-Ouest, Halifax, Arichat, Charlotte-town, Frédérickton, Terrebonne, et Vancouver.

AVEC des détails très-intéressants sur les divers établissements religieux de ces diocèses, et une liste des officiers de toutes les conférences de la société de St. Vincent de Paul établie à Québec.

ET AUSSI
L'épiscopat de France et des Etats-Unis.
Sera prêt à vendre à la fin de la semaine, à la librairie de J. & O. Crémazie, à celle d'Arg. Côté et Cie, et à l'Archevêché, par M. Ar. L'ondeau.

On pourra aussi se procurer cet ouvrage au presbytère des Trois-Rivières.—Prix 1s 3d.
Québec, 22 janvier 1849.

Mr. Holt est prêt à mettre d'accord un nombre limité de Pianos, Haute-Ville de Québec.
Québec, 12 juin 1848. Rue St. Joseph

M. PATRY, Architecte, demeure rue St. Joseph, St. Roch de Québec, maison de M. le notaire Provost.
à 25 c., 25 février, 1848.